

# Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2021

## **La voie de l'avenir : L'éducation postsecondaire et la recherche, des atouts essentiels pour l'avenir du Canada**

Août 2020

## Résumé

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) est heureuse de participer aux consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2021. En cette époque inusitée d'incertitude financière, économique et sociale, nous recommandons que le gouvernement investisse dans trois volets d'une importance fondamentale :

- Une stratégie nationale à élaborer avec les provinces et les territoires afin d'assurer un financement fédéral suffisant et stable qui soutiendra l'éducation postsecondaire et protégera les emplois.
- L'accélération de la recherche par des investissements plus significatifs dans les programmes de financement des « trois organismes subventionnaires » et les bourses aux étudiants de deuxième ou troisième cycle.
- L'élargissement des possibilités qui s'offrent aux jeunes et aux chômeurs en dispensant les Canadiens et Canadiennes des classes moyenne ou inférieure des frais de scolarité afin qu'ils puissent accéder plus facilement aux études supérieures.

## Introduction

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) est le porte-parole national du personnel académique. Elle représente plus de 72 000 professeurs, bibliothécaires, chercheurs et autres professionnels et membres du personnel académique répartis dans 125 établissements d'enseignement postsecondaire du Canada, dont des universités, des collèges et des écoles polytechniques.

Au Canada, la cohésion sociale, l'innovation, les sciences et la réussite économique reposent fondamentalement sur un secteur de l'éducation postsecondaire solide et dynamique. Celui-ci crée les connaissances qui permettent de relever les défis nationaux et internationaux, il forme les talents qui

font du Canada un chef de file concurrentiel et il développe la pensée critique essentielle à un pays démocratique et juste.

En l'espace de quelques mois, la pandémie de COVID-19 a littéralement bouleversé notre pays. Les gouvernements, mais aussi de nombreux Canadiens et Canadiennes, ont dû apprendre à naviguer dans ces eaux troubles et redresser le cap, financièrement et socialement. En tant que pays, nous sommes actuellement aux prises avec une crise sanitaire et économique. Nous essayons aussi de venir à bout de profonds problèmes d'iniquité sociale, notamment ceux hérités du racisme et du colonialisme. Les recommandations formulées dans le présent mémoire montrent ce que peut faire le secteur de l'éducation postsecondaire pour nous aider à sortir de la tempête et à bâtir un Canada meilleur, plus fort et plus équitable après la pandémie.

La COVID-19 a prouvé l'importance du rôle joué par les scientifiques et autres chercheurs, qui ont soutenu les pouvoirs publics par leurs conseils et leurs solutions pendant la crise. Les établissements d'enseignement postsecondaires, par les emplois qu'ils assurent et les connaissances qu'ils permettent d'acquérir, atténuent les conséquences des actuelles difficultés économiques, réduisent les inégalités et renforcent la cohésion sociale.

La pandémie a eu pour effet d'amplifier bon nombre des problèmes qui pesaient déjà sur le secteur postsecondaire, dont les faiblesses de son modèle de financement qui dépend excessivement des frais de scolarité et d'effectifs au statut précaire. Les établissements postsecondaires sont devenus encore plus vulnérables, surtout qu'ils n'ont pas eu droit au programme de subvention salariale et ont été écartés du Cadre de relance sécuritaire. Ils ont donc perdu des revenus tandis que leurs dépenses augmentaient. Certains établissements ont procédé à des mises à pied et réduit des programmes éducatifs et des programmes de recherche, et ils ont augmenté les frais de scolarité,

au moment même où les moyens financiers des étudiants et des familles sont au plus bas.

Le budget de 2021 sera en fait le plan d'avenir du Canada après la pandémie. Il doit donc indiquer aux Canadiens et Canadiennes la voie à suivre pour sortir de la tempête et construire les fondations d'une société et d'une économie meilleures et plus justes. Il doit aussi tirer parti de nos forces et pallier nos faiblesses révélées par la crise. Il est indispensable de procéder dès maintenant à des investissements stratégiques dans les universités et les collèges pour garantir une réouverture sécuritaire, un solide redressement et un avenir mieux assuré.

### **Pour un plan national qui renforcera la stabilité du secteur de l'éducation postsecondaire afin d'élargir l'accès à l'éducation publique et protéger les emplois**

D'un océan à l'autre, dans les villes et les collectivités, les universités et les collèges créent des emplois et servent de centres culturels et de moteurs de l'économie régionale. Ils emploient des gens du coin, contribuent au bien-être de la communauté, attirent des étudiants qui à leur tour soutiennent les entreprises locales, et stimulent la recherche et l'innovation. Dans les municipalités plus petites comme dans les grands centres urbains, les universités et les collèges sont des employeurs importants qui créent des emplois permettant de subvenir aux besoins d'une famille et forment les personnes pouvant occuper de tels emplois. Sur la scène nationale, notre système d'éducation postsecondaire de calibre mondial soutient notre prospérité et notre démocratie en plus d'apporter des solutions aux problèmes les plus graves.

Les effets de la COVID-19 ont mis en évidence de manière saisissante les lacunes du modèle de financement de l'éducation postsecondaire. En 1990, un peu plus de 80 % des fonds d'exploitation des universités venaient de sources publiques. En 2018, cette proportion était tombée aux environs de 47 %. Après des années de diminution en termes réels du financement de source publique, les universités et les collèges en sont venus à dépendre largement d'une

main-d'œuvre au statut précaire et des frais de scolarité payés par les étudiants. Entre 2006 et 2016, ces frais pour des étudiants du Canada inscrits à un programme de premier cycle ont augmenté de 40 %.

Entre l'incertitude qui règne du côté des inscriptions en 2020-2021, la menace d'un nombre plus réduit d'étudiants étrangers et l'augmentation des frais associés à l'enseignement à distance organisé d'urgence et aux mesures de santé et de sécurité à mettre en œuvre pour offrir un milieu de travail sécuritaire, les établissements sont déjà en train de revoir leurs budgets. Ils sont nombreux à éliminer des postes et à réduire des programmes. Il faut investir pour que les étudiants continuent d'avoir accès à une éducation de qualité et pour offrir des perspectives d'emploi équitables et durables dans les communautés du pays.

*Recommandation – Élaborer une stratégie nationale avec les provinces et les territoires afin d'assurer un financement fédéral suffisant et stable qui soutiendra l'éducation postsecondaire et protégera les emplois.*

- En planifiant l'octroi d'un financement fédéral prévisible et durable au moyen d'un transfert aux provinces et aux territoires de fonds réservés à l'éducation, le gouvernement du Canada donnera aux universités et aux collèges les moyens de faire que l'éducation soit plus abordable pour tout le monde, d'en faciliter l'accès à celles et ceux qui ont besoin de cet appui et de s'attaquer au problème du travail précaire.
- Pour que les provinces puissent être d'actives partenaires dans les efforts pour soutenir le secteur de l'éducation postsecondaire, ce financement fédéral doit comprendre des mécanismes de reddition de comptes qui garantissent l'utilisation des fonds aux fins prévues.
- Tandis que se poursuivent les négociations avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral doit mettre un financement provisoire à la disposition des établissements postsecondaires

éprouvés par la COVID-19. Cela permettra la poursuite en bonne et due forme des activités d'éducation et protégera les emplois comme l'a fait la subvention salariale fédérale accordée aux entreprises et aux établissements d'éducation privés.

### **Soutenir et augmenter le travail scientifique et la recherche**

La pandémie de COVID-19 a confirmé l'importance de la recherche, car c'est vers les scientifiques et les chercheurs que nous nous tournons pour obtenir l'information et les outils qui nous guident vers l'issue de la pandémie. La crise de santé publique a aussi mis en évidence à quel point le Canada, comme pays, mais aussi comme partenaire sur la scène internationale, a besoin d'une infrastructure de recherche, ressources matérielles et humaines comprises, permettant à tout moment de relever les défis et de réagir aux crises qui se présentent. C'est simple, nous ne pouvons espérer trouver de solutions aux problèmes si nous n'avons pas de chercheurs bien formés et bien appuyés, en plus des laboratoires, de l'équipement, des outils et d'un fonds de connaissances pratiques.

Tout au long de la pandémie, par leur soutien financier et leur souplesse, les « trois organismes subventionnaires » ont aidé de nombreuses équipes de recherche à payer leur personnel et leur ont permis de repousser les échéances des travaux. Malgré cette aide, il fallait s'attendre à des ratés. La soudaine canalisation de l'énergie vers l'enseignement et l'apprentissage à distance, la fermeture des laboratoires et les mesures de santé publique qui limitaient les contacts physiques ont entraîné une baisse marquée de l'activité de recherche. Un sondage réalisé auprès des membres de l'ACPPU a révélé que 19 % n'ont pas été en mesure de travailler du tout à leurs projets de recherche et que 45 % ont limité leurs activités après l'entrée en vigueur des mesures de santé publique. Ce ralentissement de la recherche aura en aval des conséquences importantes pour l'innovation et la connaissance, lesquelles

soutiennent l'économie, la recherche sur la santé et les dispositifs de soutien social du Canada.

Pour relancer la recherche dans tout le pays, il faudra un effort concerté et planifié. Sans investissements réguliers, le Canada risque de prendre encore plus de retard sur le plan de la compétitivité à l'international. Malgré les augmentations enregistrées en 2018, le Canada n'accorde que 54 % du niveau de financement recommandé par le Conseil consultatif pour l'examen du soutien fédéral à la recherche fondamentale pour que le pays reste compétitif sur la scène internationale. De plus, le soutien des chercheurs en début de carrière est particulièrement limité, à seulement 22 % du niveau recommandé par le même comité.

Il sera essentiel de soutenir la recherche fondamentale pour rebâtir notre infrastructure sociale, faire croître notre économie et donner au Canada les moyens de former des scientifiques de talent et d'attirer ceux venus d'ailleurs. Avec ce soutien, les chercheurs de calibre mondial du Canada pourront aider à trouver des solutions aux grands problèmes émergents, comme les changements climatiques, et à construire un pays sous le signe de la stabilité et de la durabilité.

*Recommandation – Accélérer la recherche par des investissements plus significatifs dans les programmes de financement des « trois organismes subventionnaires » et les bourses aux étudiants de deuxième ou troisième cycle.*

- Il importera d'augmenter tous les ans le budget des programmes des « trois organismes subventionnaires » jusqu'à ce que le Canada atteigne un niveau de financement proportionnel à ce qui se fait dans les autres pays du G-7. Ce financement assurera au Canada une capacité d'innovation et de recherche durable et aux Canadiens et Canadiennes le sentiment que leur pays ne tire pas de l'arrière, ni socialement ni économiquement, dans un monde en adaptation.

- Le gouvernement doit augmenter les bourses aux étudiants de deuxième et troisième cycle pour atteindre les niveaux recommandés par le Comité mentionné plus tôt, ce qui encouragera les chercheurs en début de carrière et aidera à pallier le grave manque de diversité de la main-d'œuvre en recherche. En effet, les débouchés étant déjà limités pour les chercheurs en début de carrière, les femmes et les personnes racialisées en début de carrière sont particulièrement sous-représentées.

### **Ouvrir des perspectives aux jeunes et aux chômeurs du Canada en élargissant l'accès aux études supérieures**

La pandémie et d'autres facteurs macroéconomiques ont entraîné le déplacement de nombreux travailleurs. En cette période de taux de chômage élevé, plus de Canadiens et de Canadiennes que jamais pourraient profiter de formation et de recyclage.

Malheureusement, les effets de la COVID-19 ont eu pour résultat d'ériger d'importants obstacles financiers pour les étudiants, actuels ou nouveaux. Bien que le gouvernement fédéral ait élargi le programme de prêts et bourses, les bourses ne suffisent toujours pas à couvrir les frais de scolarité moyens pour des études de premier cycle, alors que ces frais continuent d'augmenter. Le supplément au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire ne règle pas non plus le problème de l'arriéré des étudiants autochtones.

Un récent sondage mené auprès d'étudiants nouveaux ou de retour au collège ou à l'université a montré que près d'un tiers sont en train de repenser leur projet de poursuivre leurs études à l'automne. Préoccupés par l'expérience de l'enseignement à distance et les frais de scolarité, les étudiants pourraient être tiraillés entre la décision de retarder leurs études ou l'obligation de s'endetter encore plus pour les financer. En cette période où l'économie canadienne a besoin de stimulation, la décision de soutenir les étudiants dans leurs efforts pour acquérir compétences et

connaissances profitera non seulement aux étudiants, mais à l'ensemble du pays.

Par le passé, quand on augmentait le budget des programmes fédéraux de prêts et de bourses, les frais de scolarité augmentaient également de sorte que les résultats pour ce qui était d'élargir l'accès des Canadiens et Canadiennes aux études supérieures étaient négligeables. Il nous faut un nouveau système qui élimine l'obstacle des coûts directs que représente l'accès aux études supérieures pour les Canadiens et Canadiennes. Ce système ouvrirait les perspectives des jeunes Canadiens et des jeunes travailleurs, et aurait un effet égalisateur sur tout le pays en facilitant la mobilité sociale, en soutenant l'expansion de la classe moyenne et en réduisant les iniquités.

*Recommandation – Élargir les possibilités qui s'offrent aux jeunes et aux chômeurs en dispensant les Canadiens et Canadiennes des classes moyenne ou inférieure des frais de scolarité afin qu'ils puissent accéder plus facilement aux études supérieures.*

- Les programmes fédéraux actuels soutenant l'éducation et la formation postsecondaires constituent un mélange complexe de possibilités limitées. Nous recommandons de simplifier ces programmes et d'axer plutôt les dépenses publiques autour de l'élimination des coûts directs pour les étudiants au lieu de leur proposer des mesures qui augmentent leur endettement. Il faudrait donc repenser l'Allocation canadienne pour la formation afin que les Canadiens et Canadiennes qui veulent enrichir leurs compétences et connaissances puissent tirer profit véritablement des possibilités offertes. Il faudrait aussi réaffecter les 900 millions de dollars de fonds fédéraux inutilisés du programme de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, marqué par l'échec, au profit du soutien direct aux étudiants.